

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour militer et défendre la cause des deux roues motorisés.

Adhérez sans plus tarder à la FFMC39 en remplissant le formulaire ci-dessous.

Je soutiens et j'adhère à la FF Je recevrai son bulletin trimestri	el et participerai à la préparation de ses actions.
Merci d'écrire en MAJUSCULES	
Date naissance * ://	
Adresse courriel:	<u> </u>
Profession :	Tél. portable :
Coupon à renvoyer avec un à l'ordre de la FFMC à:	chèque de 39 euros (minimum)
FFMC 39 5 avenue Jean Moulin 39000 LONS LE SAUNIER Adhésion antenne	Je demande les inscriptions suivantes (rayer les inscriptions non désirées) - Newsletter FFMC - Newsletter MOTOMAG

Document imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



La GAZette du Jura

Le bulletin Semestriel de la FFMC 39



N°5: Premier trimestre 2013

EDITO: Ami(e)s Motard(e)s,

C'est avec un réel plaisir et une joie non dissimulée que je m'adresse à vous aujourd'hui, en effet grâce à vous et à votre mobilisation lors des appels à manifester de la FFMC, le CT est rejeté par nos politiques, le port du brassard est suspendu, la loi sur les 100ch sera abrogée en 2016. Nous remercions les 300 motard(e)s Jurassien(ne)s qui ont fait le déplacement à Dijon ainsi que les 90 qui ont bravé la pluie pour aller exprimer leur colère à Chalon. Qui dit que « ça ne sert à rien » ? Non, le vieil adage « l'union fait la force » prouve que vous, nous, avons raison de lutter pour défendre notre passion.

Il nous faut rester vigilants, les victoires d'aujourd'hui peuvent se transformer en défaite et d'autres combats sont toujours d'actualité –améliorations des infrastructures, une vraie politique sécuritaire et non rentière ... Et qui sait demain, ce que nos politiques sont capables d'inventer.

Plus le nombre d'adhérents de la FFMC sera nombreux, plus celleci sera écoutée, c'est pour cela que je vous invite à venir grossir nos rangs, la FFMC sans vous n'est rien. A tous je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

UN GRAND V A TOUS A Mazzier Coordinateur FFMC39

Assemblée Générale de la FFMC39

L'Assemblée Générale de la FFMC39 se tiendra le vendredi 25 janvier 2013 à partir 19h30 dans la salle de l'OMS, avenue du stade,

Lons Venez nombreux !!

Pour plus de renseignements :www.ffmc39.fr ou 06.95.77.42.14



Infrastructures

La glissance des chaussées

En raison de la nature même des motos, la glissance des chaussées revêt une importance particulière pour tous les deux roues motorisés.

1) Les marquages au sol

Malgré l'existence de marquages au sol homologués, certaines municipalités continuent à employer des peintures " classiques " pour repeindre les bandes blanches et autres passages piétons. Ceux ci sont particulièrement glissants par temps de pluie, atteignant pour certains la glissance d'une plaque de verglas (mesures effectuées par des experts). L'action de la FFMC vise à sensibiliser au niveau départemental les responsables de voiries à l'utilisation de marquages au sol antidérapants, quitte à organiser avec ceux ci des balades en moto afin de leur permettre de mieux toucher du doigt la problématique motarde.

2) Les déversement de Gasoil sur la chaussée

Les motards connaissent bien ce problème : lors de virages serrés, et lorsque le réservoir est rempli, le trop plein de Gasoil des véhicules diesel se déverse sur la chaussée. Le problème est particulièrement aigu sur les ronds points, qui se transforment en véritable patinoire pour les deux roues. L'action de la FFMC se place à trois niveaux :

- sensibiliser les utilisateurs de véhicules diesel à ce problème, en les invitant à ne pas remplir à ras bord leur réservoir, et à contrôler l'étanchéité du bouchon.
- agir pour que soit incorporé un point de contrôle au niveau de l'étanchéité des réservoirs dans le cadre des directives européennes sur les inspections périodiques des véhicules (contrôles techniques)
- proposer des solutions techniques pour diminuer ou supprimer le reflux de gasoil depuis le réservoir vers la chaussée (valves, mousse perméable, bac de récupération, ...)

3) Les pontages

Ces minces bandes de bitume destinées à colmater des fissures sur les routes ont sous la pluie un

coefficient de friction proche de celui du verglas. Lorsqu'elles sont positionnées dans un virage, c'est à dire à des emplacements où les motos sont inclinées, elles ont inévitablement un effet désastreux sur la stabilité du véhicule et entraînent fréquemment une chute. Comme de plus ces bandes sont noires et donc peu visibles, on ne peut même pas tenter de les éviter.

La FFMC cherche à promouvoir des solutions techniques expérimentées en Autriche qui propose une alternative au bitume glissant avec des composants économiques qui par l'incorporation de silice redonne au matériau une rugosité propre à assurer une meilleure adhérence sous la pluie pour les deux roues.

Les Ralentisseurs :

Ces " champignons routiers " fleurissent parfois en dépit du bon sens, et surtout en dehors des recommandations émanant du ministère des transports lui même. Lorsque leurs dimensions ne sont pas aux normes, ou lorsque la pré signalisation est insuffisante (voire inexistante), ils fonctionnent comme un véritable tremplin à motards. La FFMC vise par des actions locales en directions des responsables de voirie à faire respecter les recommandations

- en matière de pré signalisation et de visibilité de ces dispositifs,
- en matière de taille, de lieux d'implantation, quitte à intenter des actions en justice contre les municipalités qui ne respecteraient pas les normes. (le décret du 27 mai 1994 donnait 5 années aux municipalités pour mettre aux normes les ralentisseurs : ils devraient tous l'être depuis le 2 juin 1999!!

Roulons sous la pluie :

La pluie pose des problèmes particuliers aux motards : en dehors de la glissance accentuée des chaussées, un problème de visibilité se pose notamment lors des dépassements de poids lourds (les motos n'ont pas d'essuie glace!)

La FFMC participe, par le biais de la FEMA à une campagne européenne pour rendre obligatoire l'utilisation de gardes boues enveloppants pour les camions, et milite pour la généralisation des enrobés drainant, qui permettent une meilleure évacuation de l'eau des chaussées

La FFMC39 met en vente des sweats, tee shirts et motocollants avec les nouveaux logos.

Tee Shirt:Prix public : $15 \in$ Sweat Shirt:Prix public : $32 \in$ Motocollant:Prix public : $1,5 \in$

Vous pouvez obtenir ces objets en venant au local avenue Jean Moulin tous les derniers vendredi de chaque mois, ou en appelant le 06.42.99.30.12



Les Réunions Mensuelles :

Si vous désirez bavarder avec nous, rien de plus simple... Venez à l'une de nos réunions mensuelles qui ont lieu le dernier vendredi de chaque mois au local de la fédé pour 19h00, nul besoin d'être adhérent pour participer.

L'agenda de nos activités pour 2013 :

<u>Activité</u>	Quand ?	Qui est concerné ?
Assemblée Générale	25 janvier	Tous les motards et motar- des adhérents ou non
Réunions Mensuelles (à 19h au local de la Fédé)	22 fév - 29 mars - 26 avril - 31 mai - 28 juin	Tous les motards et motar- des adhérents ou non
PDASR Gros Cube et 125	Dates à venir	Tous les motards et motar- des adhérents ou non

Le PDASR gros cube et 125 :

Le Plan d'Action de Sécurité Routière est une formation d'une journée dispensée par un moniteur agréé AFDM. Cette formation permet de peaufiner la maitrise de sa moto, et de savoir mieux gérer les situations d'urgences qui pourraient se présenter. Le PDASR concerne tous les motards qu'ils soient novices ou confirmés. Les dates n'étant pas définies lors de la publication de ce journal, n'hésitez pas à consulter le site internet, ou à contacter la fédé aux coordonnées ci-dessous.

Les coordonnées de la Fédé:

FFMC Jura

5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER

Tél: 03.84.24.29.18 / 06.95.77.42.14

Le site internet : http://www.ffmc39.fr/

La Mutuelle des Motards

5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER

Tél: 03.84.43.24.67 / 06.74.97.46.38

La Mutuelle Des Motards assure une permanence au local de la fédé Avenue Jean Moulin tous les premiers et troisièmes samedis de chaque mois de 14h00 à 18h00 sauf pour les mois de juillet et août où la permanence sera assurée téléphoniquement au 06.74.97.46.38

6

Circulation entre les files par les deux roues dans les embouteillages

.Dans les embouteillages, lorsque la circulation automobile est arrêtée ou très ralentie, la pratique de circulation entre les files par les motards est très répandue, notamment sur les voies rapides urbaines autour des grandes ag-



glomérations. Elle est également couramment pratiquée dans de nombreux pays contribuant ainsi à fluidifier la circulation : cette pratique est ainsi officiellement autorisée dans certains pays (Autriche, Belgique,...) sous certaines conditions.

La FFMC pense qu'en officialisant cette pratique, et en respectant un certain nombre de règles de sécurité de bon sens, elle pourrait être enseignée dans les écoles de conduite, ce qui serait gage de plus

de sécurité, de moins de pollution, d'une fluidification de la circulation, et d'une meilleure compréhension entre usagers de la route.

Un tel « code de bonne conduite » permettrait également de réaffirmer les valeurs de respect mutuel et de partage de la route que nous défendons et de se positionner clairement vis à vis de ceux qui ne respectent pas certaines règles élémentaires de sécurité, ou se comportent de manière agressive.

Conseils aux motards:

- Roulez si possible entre les deux files les plus à gauche de la voie.
- Conservez un différentiel de vitesse adapté (20 km/h maximum) par rapport à la file la plus lente.
- Remerciez d'un geste amical les automobilistes qui vous laissent suffisamment de place.
- Lorsque la circulation redevient fluide, réintégrez sans délais la file normale de circulation
- Anticipez les réactions des autres usagers de la route. Surveillez les rétroviseurs, la position des mains sur le volant.
- Adaptez votre vitesse si nécessaire. Soyez attentif aux changements de files qui peuvent intervenir lorsqu'une file roule plus vite qu'une autre.
- Dans le cas de files de motards, conservez toujours une distance de sécurité suffisante avec la moto qui vous précède.
- Ne roulez pas en pleins phares qui éblouissent et empêchent les automobilistes d'évaluer correctement votre vitesse.
- Conservez le pied au dessus de la pédale de frein arrière et les doigts sur le levier de frein avant afin de pouvoir freiner rapidement en cas de ralentissement changement de voies intempestifs.
- Respectez et laissez passer les automobilistes qui indiquent leur intention de changer de voies à l'aide des clignotants.



3

L'actu Nationale :

Le contrôle technique rejeté :

Rejet du contrôle technique : le Sénat confirme, l'Assemblée Nationale suit !

(le 18 octobre 2012)

Deux décisions, rendues réciproquement par la Commission du développement durable du Sénat et la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale, confirment le rejet de la proposition de la Commission européenne d'intensifier le contrôle technique des autos et d'instaurer celui des motos.

Faisant suite à l'avis défavorable rendu par la commission des affaires européennes du Sénat, la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire de la Haute chambre a, le mardi 16 octobre 2012, rejeté à l'unanimité le projet européen de réforme du contrôle technique des véhicules. Elle reprend dans son rapport les arguments développés par sa collègue, et donc, ceux défendus par la FFMC depuis le début de l'affaire.



@ motomag.com - Nikol

Le même jour, la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale a demandé à l'unanimité que ce texte ne soit pas adopté, essentiellement pour des motifs économiques. Notons au passage que la proposition de rejet avait été soutenue tant par le groupe UMP, que par le groupe radical et le groupe socialiste.



La FFMC salue cette belle unanimité qui conforte ses militants dans leur détermination à faire échec à ce projet qui, rappelons-le, ne profitera qu'aux enseignes de contrôle technique et non aux usagers de la route ni à la sécurité routière.

Et maintenant?

Si cinq autres États membres de l'Union Européenne (en plus de la France, de la Suède, de la Finlande et des Pays-Bas) émettent eux aussi des avis défavorables à l'adoption du projet de règlement, la Commission européenne sera obligée de revoir son tex-

te. Dans le cas contraire, la procédure d'adoption du texte suivra son cours (vote par le Parlement Européen et le Conseil de l'Union européenne). Dans ce dernier cas de figure, la FFMC est d'ores et déjà en contact avec les députés européens français pour les convaincre de voter contre. Nous devrons également nous faire entendre du gouvernement français qui a une voix importante au niveau du Conseil.

L'actu FFMC 39 :

Opération Brassard Fluo :

Le 16 novembre 2012 au soir, la fédé 39 a mené une opération brassard en équipant quelques statues du beau ruban jaune, dans plusieurs communes, comme Lons, Clairvaux, Dole, Morez, Pont De Poitte et St Claude. L'objectif de notre action était de prouver notamment qu'un brassard ne permet

pas d'être plus visibles aux yeux de celles et ceux qui ne veulent pas nous voir.

Ouf, le « décret brassard » est suspendu! Le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, l'a annoncé lors d'une conférence de presse, le 27 novembre 2012, à l'issue de la première réunion du Conseil national de sécurité routière (CNSR), qu'il vient de reformer après 4 ans d'interruption. La Fédération française des motards en colère (FFMC) se montre soulagée, et souligne la clairvoyance du ministre, qui souhaite « une évaluation du dispositif ».

Doute sur l'intérêt de la mesure.

Le moins que l'on puisse écrire, c'est que Manuel Valls n'a pas l'air de considérer que 150 cm2 de rétro-réflexion sur le bras permettra de sauver des motards : « J'ai demandé qu'une concertation soit engagée sur les équipements rétro-réfléchissants », a-t-il expliqué devant la presse. « Dans l'attente des propositions, j'ai demandé de suspendre les dispositions initialement retenues concernant le brassard ».

Suspension, pas suppression.

Attention, le décret n'est que suspendu, dans l'attente d'une évaluation. Mais la FFMC est optimiste quant à l'abrogation de ce règlement, qui ne constitue pas une solution sérieuse au problème de perception des motards par les autres conducteurs, d'après plusieurs experts.

Visibilité des motards.

Cette question demeure cruciale dans l'objectif de réduire le nombre de décès sur la route, comme demeure celle du port d'équipements de sécurité par les motards, tels un blouson, des bottes et des gants homologués. Les discussions de la commission 2-roues motorisés du CNSR, en début d'année 2013, porteront autour de ces problématiques.

